

## Création d'un nouveau type d'EPSCP : La Conférence des grandes écoles prône un modèle plus agile

*Mercredi 14 décembre 2016, l'Assemblée nationale a adopté l'amendement N°185 du gouvernement à la loi « Statut de Paris et aménagement métropolitain » qui prévoit l'allongement de la durée d'expérimentation de 5 à 10 ans pour les Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). La Conférence des grandes écoles (CGE) rappelle que les questions d'autonomie et de gouvernance des universités sont centrales et souhaite être partie prenante dans la définition d'un modèle plus agile.*

### Plus d'autonomie pour les établissements : un enjeu prioritaire

La vigueur du débat sur les évolutions potentielles du statut d'EPSCP Grand établissement par allongement de la période d'expérimentation, ou la création d'un nouveau statut permettant des expérimentations plus larges, démontre que la question de l'autonomie et la gouvernance des universités est centrale pour leur avenir. **Il en va de leur capacité à être un acteur de premier plan en France comme à l'international, références mondiales pour la formation, la recherche et le lien avec le monde socio-économique.**

Comme la CGE l'a souligné à maintes reprises, lors des publications du premier projet de PIA3 ou du rapport Cytermann, la question de fond est bien de doter les universités d'une gouvernance agile se rapprochant du modèle international. **Il faut leur permettre de bâtir une vraie stratégie, de la mettre en œuvre sur la durée en disposant d'une autonomie de décision et de la souplesse qu'elles n'ont pas aujourd'hui.**

**Quel que soit le statut retenu *in fine*, celui-ci devra radicalement différer du modèle actuel dont les pesanteurs sont aussi à l'origine des craintes émises par tous les acteurs ayant vocation à se réunir au sein des ComUE.** Le risque est trop grand, dans l'état actuel du système, de se dissoudre dans un ensemble ingouvernable, d'y perdre sa qualité et son efficacité.

### Les Grandes écoles désireuses de participer à la définition d'un nouveau modèle plus agile

Les Grandes écoles, dans toute leur diversité, ont su s'adapter en permanence, développer une recherche de grande qualité, garantir un niveau élevé de formation de leurs diplômés et leur assurer une insertion professionnelle rapide en France et à l'international. **Elles ont tissé de nombreux liens avec les universités et sont volontaires pour renforcer cette articulation dans un deal gagnant – gagnant au bénéfice de l'intérêt général.**

Le projet initial du gouvernement créant un nouveau type d'EPSCP doté de très larges dérogations était peut-être susceptible de répondre à cet enjeu en adaptant le modèle retenu aux spécificités de chaque site. Ce projet a été suspendu pour laisser la place à la concertation sur ce sujet majeur. **Les Grandes écoles dont la gouvernance est proche de celle existant à l'international, sont prêtes à participer activement à la définition d'un modèle qui permettra notamment une articulation réussie des grandes écoles et des universités.**

Pour rappel : retrouvez toutes les propositions de la CGE pour la Présidentielle et réagissez sur la plateforme <https://fairereussirlajeunesse.wordpress.com/>



### **A propos de la CGE**

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 222 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse au niveau Bac+5 (40 % des diplômes de grade masters délivrés chaque année en France), les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations, liens formation-recherche-innovation...). Les 222 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins des entreprises et de la société.



### **Contacts Presse**

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — [lucille.simon@tbwa-corporate.com](mailto:lucille.simon@tbwa-corporate.com)

André BISMUTH Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 — [andre.bismuth@cge.asso.fr](mailto:andre.bismuth@cge.asso.fr)